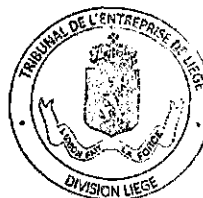


Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22091541*****18 JUL. 2022****Greffe**N° d'entreprise : **0458 336 876****Nom**(en entier) : **RECMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC**Adresse complète du siège : **Rue du Térés 45 à 4100 Seraing****Objet de l'acte : Démission, nominations et désignation d'un commissaire Réviseur**

Lors de l'Assemblée générale du 15 juin 2022, Messieurs Jean-Luc PLUYMERS et Carmelo MAMMO ont remis leurs candidatures comme Administrateurs.

Monsieur Luc Joine remet sa démission comme Administrateur et demeure présent comme observateur.

Le Conseil D'administration se compose dès lors comme suit :

- Walthère Davister
- Régina Del Bigo
- Laurence Duyckaerts
- Michel Hody
- Carmello Mammo
- Jean-Luc Pluyms

Suite à un appel d'offres, l'Assemblée générale décide de nommer en tant que commissaire, pour une durée de 3 ans (certification des comptes annuels 2022-2023-2024), VDM Réviseurs d'Entreprises SRL. Cette société de révisiorat a décidé de nommer Monsieur Olivier Deflandre en tant que représentant permanent. Le mandat de commissaire viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels clos au 31/12/2024.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).